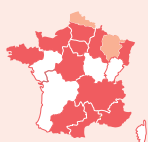


# L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE (AVS) ET LA PARTICIPATION DES HABITANT·ES



## Points forts du réseau MJC



Présence du réseau MJC sur tous les territoires : urbain, péri-urbain, rural, Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), Zones de Revitalisation Rurale (ZRR)



Lieux de libre expression et d'exercice d'une citoyenneté engagée



Actions ciblées pour les différents types de publics (enfance, jeunesse, parents, personnes âgées, personnes en situation de handicap...)



Formation des habitant·es aux débats citoyens



Formation des membres du réseau à l'évaluation participative du projet social



Travail en collaboration avec les partenaires sociaux du territoire

## Nos fondamentaux

Dans un climat ambiant de crises économiques, sociales ou encore environnementales, les Maisons des Jeunes et de la Culture souhaitent plus que jamais assurer une de leurs missions premières : contribuer à la cohésion sociale sur les territoires et permettre l'exercice de la citoyenneté à chaque habitant·e. Face au repli sur soi, à l'individualisme, à la montée du chômage et de la précarité, les MJC œuvrent pour faciliter l'inclusion sociale, la socialisation des personnes les plus fragiles et prévenir les risques de dérives communautaristes.

Les nouvelles et diverses formes d'expression qui jaillissent témoignent d'une envie forte des citoyen·nes à faire valoir leurs droits. Pour ce faire, le réseau des MJC se veut maillon facilitateur pour encourager la libre expression des individus et leur participation à la co-construction des réponses aux enjeux qui les concernent, mettant en œuvre sa capacité d'analyse, ses diagnostics territoriaux, sa connaissance des publics et la participation des habitant·es.

## L'apport de la CMJCF

En tant que tête de réseau national, la CMJCF vient en appui aux réseaux régionaux et locaux pour développer leurs compétences, leurs services et leur organisation ainsi que la capacité de construire leurs réponses avec les habitant·es. Elle permet aussi l'échange de savoirs faire entre les MJC, se nourrit de leurs expériences de terrain, identifie des pratiques inspirantes et assure le lien avec les partenaires nationaux (la CNAF, le Ministère de la Culture et le Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports entre autres) et les instances de coordination inter-associatives.

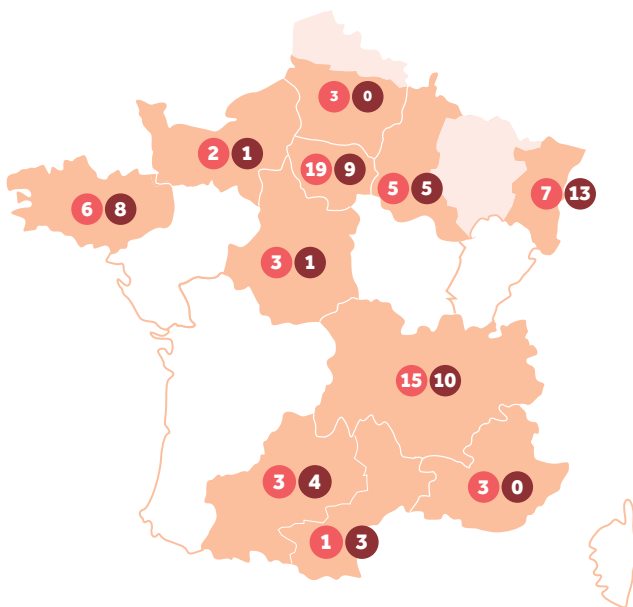
**En concordance étroite avec les objectifs présentés dans la CPO signée avec la CNAF (2019-2022), la CMJCF :**

- A mis en place un groupe de travail confédéral dédié à l'Animation de la Vie Sociale en réunissant l'ensemble des Fédérations régionales.
- Apporte une ingénierie dans le développement de nouvelles structures de l'Animation de la Vie Sociale (AVS), et dans l'accompagnement des évaluations annuelles et reconduction d'agréments pour les structures existantes.
- Porte une attention particulière à développer une meilleure implantation dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) ou dans les Zones de Revitalisation Rurale (ZRR).
- A pour objectif d'essaimer dans 80% du réseau d'ici 2022 les formations des habitant·es aux débats citoyens et les formations des membres du réseau à l'évaluation participative du projet social.

## Bénéficiaires

Les MJC affiliées à la CMJCF par le biais de leur Fédération régionale sont environ 650 sur le territoire français, réparties à 50% en milieu urbain et péri-urbain et à 50% en milieu rural. L'accueil dans nos MJC est donc destiné à l'intégralité

des habitant-es qui souhaitent prendre part au projet social et bénéficier de la vie associative de leur quartier, quel que soit l'âge, le genre, l'origine, le niveau de revenus, l'activité professionnelle ou encore la situation géographique.



## Territoires ciblés

Les MJC affiliées à la CMJCF sont présentes dans 9 régions de France via 11 Fédérations régionales parmi lesquelles **plus de 100 MJC sont aujourd'hui agréées ou en cours d'agrément** Centre Social ou Espace de Vie Sociale.

- Agréments Centre Social
- Agrément Espace de Vie Sociale

(Source : Etat des lieux du réseau confédéral 2019)

## Des actions inspirantes

En Champagne-Ardenne, la Fédération départementale a mis en place pour son réseau un **soutien au développement des démarches participatives et au renforcement des pratiques d'Éducation Populaire** (ingénierie participative, animation des instances, réunions publiques, débats citoyens, formations des bénévoles et salarié-es...).

La Fédération régionale MJC Occitanie Pyrénées a créé un groupe de travail dédié à l'AVS afin de mettre en commun les problématiques et pistes de développement des structures Centre Social ou Espace de Vie Sociale.

En PACA, la Fédération régionale a recours aux démarches, outils et techniques participatives pour libérer la parole individuelle dans l'espace collectif afin de favoriser l'implication des habitant-es dans les démarches dévaluation du projet et de développer leur capacité à produire, de manière partagée, une connaissance sociale du quartier et en améliorer les conditions de vie.

La MJC Centre Social d'Amboise, en Centre-Val de Loire, a mis en place « une régie technique » : il s'agit d'un espace créé afin de rendre des services du quotidien aux habitant-es :

- jardinage et amélioration de l'environnement avec du prêt de matériel de jardinage pour entretenir les espaces privatifs, aménager l'espace devant le Centre Social et participer à l'entretien des plantations du quartier.
- ateliers d'échanges de savoirs-faires : peinture, carrelage...